

Information aux usagers : Le DSRC OncoPaca-Corse décline sa responsabilité concernant les contenus publiés sur d'autres sites web prétendant être liés à notre structure ou utilisant sans autorisation, en tout ou partie, nos dénominations, noms de domaine et marques "OncoPaca" et "OncoPaca-Corse".



PRÉVENTION, DÉPISTAGE ET RISQUES AGGRAVÉS

Professionnels de santé, consultez le nouveau référentiel national de l'INCa sur les "Normes d'échanges entre les différentes parties prenantes pour le dépistage du cancer colorectal"

Paru en mars 2022, ce document décrit les principaux points de cadrage **des échanges, dans le programme de dépistage organisé du cancer colorectal, de la transmission d'informations par les régimes d'assurance maladie à la transmission de résultats par les laboratoires.**

La mise à disposition de ce référentiel et son utilisation par les Centres régionaux de coordination des dépistages des cancers (CRCDC) participent à la qualité de la mise en œuvre de ce programme.

> **[CONSULTER LE RÉFÉRENTIEL](#)**

MARS 2022

RECOMMANDATIONS ET RÉFÉRENTIELS

NORMES D'ÉCHANGES POUR LE DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER COLORECTAL

Dernière mise à jour le 14 mars 2022

[< PRÉCÉDENT](#)

[^](#)
TOUTES LES ACTUALITES

[SUIVANT >](#)